

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

*Destinataires
par Internet :*

– Yves BOUCHER	– Dominique TESSIER
– Béatrice LEVEQUE	– Nicolas GUÉRÉCHEAU-
– Jacques LEJEUNE	DESVIGNES
– Nathalie PETERS	– Sébastien DELAUNAY
– Ludovic BERGER	– Guillaume DUDÉ
– Sophie CHARRIER	– Amélie JAMET
– Virginia SCHAEFER	– Julien CANONNE
– Maxime REIGNIER	– Corine GALLARD
– Marie-Annick	– Cyrille COUINEAU
MORICEAU	– Maïté DUDÉ
– Annick BOUCHER	

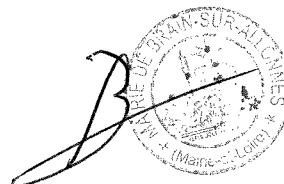
Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 20 janvier 2026 à 20h30

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A BRAIN SUR ALLONNES,
Le mardi 13 janvier 2026

Le Maire,
Yves BOUCHER



ORDRE DU JOUR :

- ✎ Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- ✎ Cimes de Courcy : acquisition matériel, concession,
- ✎ Forêt de Courcy : programme d'actions pour l'année 2026,
- ✎ Espace de Vie Sociale : situation association, subvention,
- ✎ SIEMML / ENEDIS : Effacement des réseaux Avenue Goupil de Bouillé,
- ✎ SIEMML : renouvellement mission conseiller en énergie,
- ✎ Dépotoir : formalisation de la fin d'activité,
- ✎ Demande de subvention d'investissement de l'État : 3^{ème} tranche de l'opération d'aménagement de la traversée de bourg,
- ✎ Vente de logements sociaux du patrimoine de Meldomys : Rue François Noutreau,
- ✎ Acquisition garage consorts VARRON,
- ✎ Dépenses d'investissement : ouverture des crédits avant le vote du budget,
- ✎ Participation financière élève en classe Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) :
- ✎ Agglomération : Aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité - évolution du règlement d'intervention commerce plus,
- ✎ Affaires diverses : Renaturation des cours de l'école,

POUVOIR

(article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné (e), _____, donne pouvoir à

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du mardi 20 janvier 2026.

De prendre part à toutes délibérations,

Émettre tous votes, et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BRAIN SUR ALLONNES,
le

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer